

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 2001

Québec, le 19 février 2001

Monsieur Gilles Levesque  
Directeur général  
Collège Mérici  
755, chemin Saint-Louis  
Québec (Québec) G1S 1C1

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné, lors de sa réunion du 17 janvier 2001, le suivi accordé par le Collège Mérici à l'évaluation du programme de Sciences humaines. La Commission avait formulé trois recommandations demandant au Collège : 1) de préciser les orientations de son programme et de respecter pleinement ses offres de formation; 2) d'examiner le cheminement scolaire des élèves et de trouver les moyens d'améliorer les taux de persévérance et de diplomation du programme; et 3) de revoir certains aspects de la structure de gestion du programme afin de la rendre plus efficace.

Les recommandations 1 et 3 et certaines suggestions avaient déjà fait l'objet d'actions concrètes. En effet, depuis 1997, votre établissement a choisi de ne dispenser qu'un seul profil en Sciences humaines (le profil International) et la structure de gestion de ce programme d'études avait été redéfinie. Le suivi, transmis le 2 novembre 2000, reprend les actions déjà réalisées et précise celles mises en place notamment pour examiner le cheminement scolaire des élèves et pour améliorer les taux de persévérance ainsi que le taux de diplomation du programme. En réponse à cette recommandation, le Collège a informé la Commission qu'il est à mettre en place un système d'information sur les programmes, que des mesures d'encadrement et de suivi des élèves ont été réalisées (système de *mentorat*, journée d'intégration, soutien aux élèves en difficulté, activités favorisant la création de liens d'appartenance au programme et au Collège) et qu'il a revu ses mesures de recrutement.

La Commission reconnaît que le Collège Mérici a procédé à la mise en place d'actions permettant d'améliorer la qualité de son programme de Sciences humaines. Cependant, elle invite le Collège à examiner l'impact réel de ces mesures sur l'évolution des taux de persévérance et de diplomation des élèves.

Malgré cette réserve, j'ai le plaisir de vous annoncer que la Commission a conclu que des suites satisfaisantes ont été données à l'ensemble des recommandations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer